



Remorquage d'un véhicule au garage

Par **laetitia85**, le **18/09/2010** à **16:28**

Bonjour,

voici mon problème :

vendredi soir 18h45, je tombe en panne en centre ville, après avoir contacté mon assurance, qui me rappelle ne pas avoir pris l'assistance, me met en contact avec un dépanneur en précisant que se serait à ma charge.

19h15, le dépanneur arrive remorque ma voiture et me propose 2 solutions, soit le garage le plus proche 106€ ou mon garagiste (à 12km) pour 140€. J'opte pour mon garagiste, il me propose soit de lui régler directement ou de le facturer au garagiste qui me le facturera par la suite.

Il me précise qu'à cette heure si il sera fermé donc déposera la voiture sur le parking, ainsi que les clés dans sa boîte aux lettres, en m'invitant à m'y présenter le samedi matin dès l'ouverture.

Samedi, 8h30, aucune trace de ma voiture au garage et le garagiste n'était pas informé.

Après avoir contacté le dépanneur, il s'avère qu'étant débordé après mon dépannage, il a déposé mon véhicule à son dépôt et s'en occupera dans la matinée. (ce qu'il n'a pas fait)

Mon garagiste étant fermé le samedi après midi et le lundi toute la journée.

Le dépanneur a-t-il un délai pour ramener le véhicule au garage ?

S'il arrive quoi que ce soit à la voiture, suis-je couverte ?

Devait-il me prévenir de son retard ?

Peut-il me faire payer la garde de mon véhicule ?

Puis-je refuser de payer le remorquage ?

Je vous remercie de vos réponses.

Cordialement.